

**DECISION MUNICIPALE N°DC2023AG01003
APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122.22 DU C.G.C.T.**

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques (CGPPP);

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DL2020AG06004 en date du 26 juin 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire et notamment son alinéa 2 ;

Vu la décision n° DC2022AG10001 du 20 octobre 2022 fixant les tarifs des redevances d'amarrage du port applicables à partir du 1^{er} janvier 2023 ;

Considérant la nécessité de rectifier des erreurs matérielles sur un intitulé de tarif et sur les montants hors taxes des tarifs du port Nord figurant dans cette décision ;

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AUDENGE

DECIDE

ARTICLE 1 :

Les tarifs des redevances d'amarrage du port applicables à partir du 1^{er} janvier 2023 sont les suivants :

REDEVANCES D'AMARRAGE

REDEVANCES ANNUELLES PLAISANCIERS

PORT OSTRÉICOLE

CATEGORIES	LONGUEUR HORS TOUT	LARGEUR MAXIMUM	COÛT HT 2023	COÛT TTC 2023
1	Jusqu'à 4,99m	2,10m	332,63 €	399,16 €
2	de 5,00m à 5,99m	2,30m	375,70 €	450,84 €
3	de 6,00m à 6,99m	2,50m	419,07 €	502,88 €
4	de 7,00m à 7,99m	2,80m	457,35 €	548,82 €
5	de 8,00m à 8,99m	3,20m	500,18 €	600,22€
6	de 9,00m à 9,99m	3,60m	542,70€	651,24€
7	plus de 10m		585,01 €	702,01€
8	Pinasse		338.96 €	406,75 €

PORT DE PLAISANCE NORD

Tarifs généraux

CATEGORIES	LONGUEUR HORS TOUT	LARGEUR MAXIMUM	COÛT HT 2023	COÛT TTC 2023
1	Jusqu'à 4,99m	2,10m	447.79 €	537,35 €
2	de 5,00m à 5,99m	2,30m	505.84 €	607,01 €
3	de 6,00m à 6,99m	2,50m	564.07 €	676,88 €
4	de 7,00m à 7,99m	2,80m	615.71 €	738,85 €
5	de 8,00m à 8,99m	3,20m	673.34 €	808,01 €
6	de 9,00m à 9,99m	3,60m	730.28 €	876,34 €
7	plus de 10m		787.56 €	945,07 €
8	Pinasse		512.53 €	615,04 €

Tarifs spécifiques aux détenteurs d'AOT anciennement soumis aux tarifs Hors Darse pour un ponton fixe

CATEGORIES	LONGUEUR HORS TOUT	LARGEUR MAXIMUM	COÛT HT 2023	COÛT TTC 2023
1	Jusqu'à 4,99m	2,10m	364.63 €	437,56 €
2	de 5,00m à 5,99m	2,30m	401.14 €	481,37 €
3	de 6,00m à 6,99m	2,50m	437.70 €	525,24 €
4	de 7,00m à 7,99m	2,80m	470.19 €	564,23 €
5	de 8,00m à 8,99m	3,20m	506.41 €	607,69 €
6	de 9,00m à 9,99m	3,60m	542.09 €	650,51 €
7	plus de 10m		578.21 €	693,85 €
8	Pinasse		426.21 €	511,45 €

Tarifs spécifiques aux détenteurs d'AOT anciennement soumis aux tarifs Hors Darse au ponton flottant

CATEGORIES	LONGUEUR HORS TOUT	LARGEUR MAXIMUM	COÛT HT 2023	COÛT TTC 2023
1	Jusqu'à 4,99m	2,10m	413.38 €	496,06 €
2	de 5,00m à 5,99m	2,30m	449.77 €	539,72 €
3	de 6,00m à 6,99m	2,50m	486.20 €	583,44 €
4	de 7,00m à 7,99m	2,80m	518.60 €	622,32 €
5	de 8,00m à 8,99m	3,20m	554.70 €	665,64 €
6	de 9,00m à 9,99m	3,60m	590.26 €	708,31 €
7	plus de 10m		626.27 €	751,52 €
8	Pinasse		474.76€	569,71 €

PORT DE PLAISANCE SUD

CATEGORIES	LONGUEUR HORS TOUT	LARGEUR MAXIMUM	COÛT HT 2023	COÛT TTC 2023
1	Jusqu'à 4,99m	2,10m	562,95 €	675,54 €
2	de 5,00m à 5,99m	2,30m	635,97 €	763,16 €
3	de 6,00m à 6,99m	2,50m	709,07 €	850,88 €
4	de 7,00m à 7,99m	2,80m	774,07 €	928,88 €
5	de 8,00m à 8,99m	3,20m	846,50 €	1 015,80 €
6	de 9,00m à 9,99m	3,60m	917,86 €	1 101,43 €
7	plus de 10m		990,11 €	1 188,13 €
8	Pinasse		686,10 €	823,32 €

REDEVANCES ANNUELLES PROFESSIONNELS

	COÛT HT 2023	COÛT TTC 2023
1 ^{er} AMARRAGE	64,39 €	77,27 €
2 ^{ème} AMARRAGE	158,48 €	190,18 €

REDEVANCES SAISONNIERES PLAISANCIERS

BASSE SAISON du 1/10 au 31/03 (Journalier)

TRANCHES DE FACTURATION	LONGUEUR HORS TOUT	LARGEUR MAXIMUM	COÛT HT Journalier 2023	COÛT TTC Journalier 2023
1	Jusqu'à 5,99m	2,30m	1,75 €	2,10 €
2	de 6,00m à 7,99m	2,80m	2,14 €	2,57 €
3	de 8,00m à 10m	3,60m	2,81 €	3,37 €
4	Pinasse		2,81 €	3,37 €

un nombre minimal de 30 jours sera facturé en basse saison

MOYENNE SAISON du 1/04 au 30/09 Hors Juillet et Août (Journalier)

TRANCHES DE FACTURATION	LONGUEUR HORS TOUT	LARGEUR MAXIMUM	COÛT HT Journalier 2023	COÛT TTC Journalier 2023
1	Jusqu'à 5,99m	2,30m	2,99 €	3,59 €
2	de 6,00m à 7,99m	2,80m	3,94 €	4,73 €
3	de 8,00m à 10m	3,60m	4,53 €	5,44 €
4	Pinasse		4,53 €	5,44 €

un nombre minimal de 14 jours sera facturé en moyenne saison

HAUTE SAISON Juillet et Août (Journalier)

TRANCHES DE FACTURATION	LONGUEUR HORS TOUT	LARGEUR MAXIMUM	COÛT HT Journalier 2023	COÛT TTC Journalier 2023
1	Jusqu'à 5,99m	2,30m	6,44 €	7,73 €
2	de 6,00m à 7,99m	2,80m	8,20 €	9,84 €
3	de 8,00m à 10m	3,60m	9,97 €	11,96 €
4	Pinasse		9,97 €	11,96 €

un nombre minimal de 14 jours sera facturé en haute saison

REMARQUES :

* concernant les redevances annuelles, quel que soit l'emplacement, pour chaque catégorie confondue, il est fixé une largeur maximum. En cas de dépassement, le tarif appliqué est celui de la catégorie supérieure, hormis pour les multicoques pour lesquels un coefficient de 1,5 est applicable par rapport au tarif de la catégorie.

* 50% des recettes globales des redevances saisonnières de l'année n seront réparties entre les détenteurs d'AOT sous forme d'avoir à déduire sur leur redevance n+1, au prorata du nombre de périodes (d'un mois minimum) de mise à disposition de leur emplacement.

REDEVANCES PLACES D'ACCUEIL (Nuitée)				
PONTONS	LONGUEUR HORS TOUT	LARGEUR MAXIMUM	COÛT HT nuitée 2023	COÛT TTC Nuitée 2023
PONTON M	Jusqu'à 10,50m	3,40m	17,90 €	21,48 €
ZONE D'ATTENTE (Journalier)				
			COÛT HT journalier 2023	COÛT TTC Journalier 2023
INDEMNITE D'OCCUPATION JOURNALIERE			100,98 €	121,18 €
Le détenteur d'un bateau placé en zone d'attente devra s'acquitter des éventuels frais de déplacement de son bateau et de l'indemnité d'occupation calculée en fonction du nombre de jours d'occupation avant l'enlèvement de son bateau.				

ARTICLE 2 :

Cette décision annule et remplace la précédente décision municipale n° DC2022AG10001 du 20 octobre 2022 susvisée.

ARTICLE 3 :

Ces tarifs demeureront en vigueur tant qu'ils ne seront pas modifiés par une nouvelle décision.

Fait à AUDENGE, le 12 janvier 2023

Nathalie LE YONDRE



Maire d'Audenge